

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Introduction aux études des migrations I: Perspectives des sciences sociales et du droit (2GG2015)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier B A - ethnologie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier B A - sociologie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier principal B A - ethnologie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier principal B A - géographie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier principal B A - sociologie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier secondaire B A - ethnologie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Professeure: Christin Achermann
Assistant : Stefan Manser-Egli

Contenu

Les migrations des individus entre Etats-nations sont fortement influencées par les lois nationales et le droit international qui définissent non seulement les conditions cadre de qui a le droit d'entrer un pays, mais aussi les modalités de séjour et de vie dans la société d'accueil. Cette introduction aux études des migrations donnera au cours de deux semestres un aperçu de différents sujets du domaine : l'ampleur et le caractère des mouvements migratoires en Suisse et dans le monde, les caractéristiques des migrant-e-s, l'Etat-nation et le contrôle des migrations, l'admission au pays, le système d'asile, l'intégration, l'exclusion des personnes indésirables, la naturalisation, etc. Chaque thématique sera abordée selon les perspectives suivantes : la théorie en sciences sociales, le cadre juridique, le côté « pratique » et empirique (c'est-à-dire l'application de la loi et l'action des acteur-ice-s concerné-e-s). Les thématiques abordés au semestre d'automne traitent du contrôle migratoire (admission et statut légaux), de la naturalisation, du vivre ensemble et de la politique et du droit d'intégration.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes (sans temps de préparation).

L'examen porte principalement sur une présentation de la réponse de l'étudiant-e à une question choisie à l'avance parmi une liste de questions (proposées à la fin du semestre), pour laquelle un document (cf. les consignes sur moodle) devra impérativement être rendu (au plus tard) 24 heures avant le passage individuel de l'examen. L'étudiant-e a le droit d'utiliser ce document non-annoté (et aucun autre) lors de sa présentation.

Documentation

voir le site moodle

Forme de l'enseignement

Cours principalement ex cathedra avec des lectures obligatoires et des moments de discussion. Il est recommandé, mais pas obligatoire, de suivre les deux semestres (automne et printemps).

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Analyser de manière critique les processus et politiques migratoires
- Expliquer les bases légales centrales en matière de droit des migrations suisse
- Intégrer différents apports disciplinaires dans sa réflexion
- Appliquer les concepts aux phénomènes et pratiques sociaux et légaux
- Présenter oralement une réponse synthétique à une question
- Décrire de manière critique des concepts et approches théoriques des études en migration

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Introduction aux études des migrations I: Perspectives des sciences sociales et du droit (2GG2015)

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Promouvoir l'esprit d'entreprise et développer la curiosité intellectuelle
- Identifier les enjeux et les interactions multiples caractérisant une problématique